



Monsieur Nicolas HULOT
Ministre d'État,
Ministre de la Transition écologique et solidaire
246, boulevard Saint-Germain
75700 PARIS

SENATEURS DE

LA MARNE

Paris, le 29 mai 2018

Yves Détraigne
Françoise Férat
René-Paul Savary

— — —

Valérie Beauvais
Lise Magnier
Charles de Courson

*DEPUTES DE LA
MARNE*



Monsieur le Ministre,

Pour faire suite à votre récente réponse à notre saisine de février dernier sur la question du statut des sucres non extractibles (mélasses) en France, nous souhaitons revenir vers vous au sujet de plusieurs éléments de votre courrier qui nous laissent perplexes et rendent votre position incompréhensible pour la filière betterave-sucre.

Tout d'abord, la Directive Européenne Energie Renouvelable prévoit que les **résidus** ne sont pas soumis au plafond applicable aux biocarburants produits à partir de plantes alimentaires. Or, la mélasse est un résidu de transformation de la production sucrière et ne doit donc pas être plafonnée comme le sont les biocarburants à base de plantes. La position du gouvernement français va donc manifestement à l'encontre de la réglementation européenne.

En outre, avec une telle décision, notre pays se condamne à devenir totalement dépendant des importations d'autres résidus tels que le braie de talloil (écorce d'arbres) issu de l'industrie papetière des pays du nord ou bien d'huile prétendument usagée principalement d'huile de palme.

Par conséquent, en détruisant un débouché très important pour les sucres non-extractibles, votre décision affaiblit les producteurs sucriers déjà confrontés aux enjeux majeurs de la fin des quotas de sucre et compromet, dans le même temps, tout développement de la bioéconomie en empêchant la diversification des débouchés des résidus vers des secteurs porteurs pour l'avenir (notamment la possible valorisation des pulpes en biogaz).



A la lumière de ses éléments, nous vous demandons de reconsidérer votre position et de revenir sur cette décision dangereuse pour la filière sucrière française et pour le développement durable.

*SENATEURS DE
LA MARNE*

Vous en remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.



*DEPUTES DE LA
MARNE*

Yves DÉTRAI GNE

Françoise FÉRAT

René-Paul SAVARY



Valérie BEAUVAIS

Lise MAGNIER

Charles de COURSON